

Jean Ybarnégaray (1883 – 1956) sa vie, son rôle politique

Jean-Claude LARRONDE

Jean Ybarnégaray a joué un rôle politique considérable en Pays Basque et a eu une influence de tout premier ordre sur sa vie politique pendant un quart de siècle de 1914 à 1940. Il a été notamment maire d'Uhart-Cize, président du Syndicat de Cize, conseiller général, député - élu pour la première fois en 1914 et constamment réélu depuis - ministre ou secrétaire d'État à trois reprises en 1940.



Pourtant, il s'agit d'un personnage aujourd'hui largement méconnu. À notre connaissance, seuls trois travaux de très faible diffusion lui ont été consacrés : un mémoire de l'Institut d'Études politiques de Bordeaux ayant pour auteur Bernard Menou en 1972, une série (malheureusement inachevée) de trois articles de Jean Curutchet dans la revue *Ekaina* en 2006 et un master de l'Université de Pau soutenu par Isabelle Bilbao en 2010. C'est peu, c'est très peu, surtout eu égard à l'importance de cette personnalité. Souhaitons que la prochaine parution du livre d'Isabelle Bilbao, issu de son master, vienne combler au moins partiellement le vide abyssal historiographique.

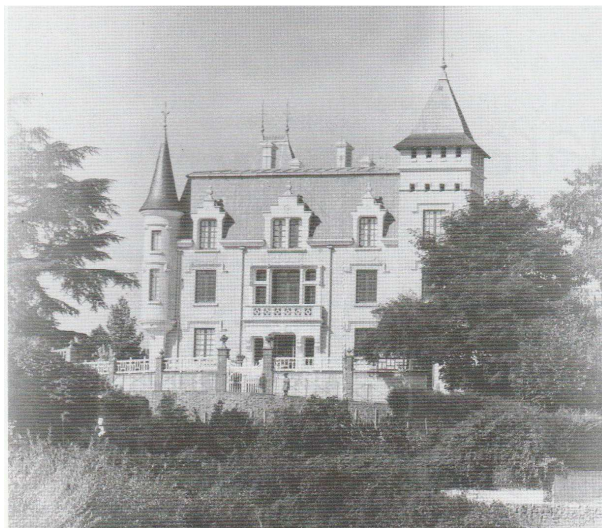
Mais ce vide historiographique ne résulte-t-il pas de la personnalité même de Jean Ybarnégaray? En d'autres termes, le personnage ne sent-il pas le souffre ? Les soupçons de corruption, de fraude électorale, les campagnes électorales acharnées à certaines époques, les polémiques enflammées aussi bien localement qu'à la Chambre des Députés, la véhémence des propos, la passion pour ne pas dire la violence de ses partisans comme celle de ses adversaires, son inéligibilité à la Libération, son procès en Haute Cour de Justice en 1946 n'ont-ils pas marqué les esprits de façon durable en Pays Basque au point d'en faire un sujet tabou ou du moins un sujet dont il ne faut parler qu'avec des pincettes.

Cinquante-six ans après la mort de Jean Ybarnégaray, le temps paraît venu de tenter un bilan aussi équilibré et dépassionné que possible, même si ces deux termes paraissent au cas présent comme des incongruités.

Les origines

Lorsque naît à Uhart-Cize Jean Ybarnégaray le 16 octobre 1883, son père prénommé Albert, âgé de 37 ans est mentionné dans l'acte d'état civil comme « propriétaire » ; c'est un ancien commissaire de marine, à bord de navires faisant la liaison avec l'Amérique du Sud et qui sera à diverses reprises conseiller municipal et même maire d'Uhart-Cize de 1892 à 1896 ; d'idéologie royaliste, il était notamment propriétaire dans cette commune de la maison noble dénommée Argava (acquise par sa famille vers 1815) et de terres et fermes dans de nombreux villages autour de Saint-Jean-Pied-de-Port. Il avait épousé l'année précédente - en 1882 donc - une jeune femme de 29 ans, Marie Estrugamou, dont la

famille, originaire du village souletin de Charritte-de-Bas avait émigré quelques 40 années plus tôt en Uruguay puis en Argentine où elle avait fait fortune ; la richesse de la famille Estrugamou permettra à Albert de donner belle allure à Argava qui sera connue dorénavant dans le voisinage comme le château Ybarnégaray. La famille Ybarnégaray est - on l'aura compris - une famille de grands notables ; à l'église paroissiale, un banc lui est réservé. Jean-Baptiste Etcharren – un observateur infiniment précieux car son père Jean a été longtemps le bras droit de Jean Ybarnégaray à la mairie de Uhart-Cize - m'a affirmé : « On vivait à l'époque en pleine féodalité ».



Château Ybarnégaray

La notabilité de la famille sera encore renforcée - s'il en était besoin - par une série de mariages avec des familles aristocratiques : sa tante - sœur de sa mère – Marguerite Estrugamou épousa en 1884 Adrien de Souhy qui fut maire de Mauléon de 1884 à 1905 et conseiller général du canton de Mauléon de 1895 à la Seconde Guerre mondiale. Une de leurs filles, Laure de Souhy épousa en 1927 le Béarnais de Sauveterre, Léon Bérard, plusieurs fois député et ministre, membre de l'Académie Française ; un mariage arrangé dit-on par Jean Ybarnégaray lui-même qui se retrouva donc cousin par alliance de Léon Bérard. Quant à sa sœur Marie-Marguerite, de deux ans sa cadette, elle épousa en 1908, le colonel et baron Jean Joseph d'Ariste, de Lescar.

Jean Ybarnégaray passera une enfance et adolescence heureuse et sans histoire ; il parle euskara, langue qu'il pratique avec les domestiques du château familial et a le loisir de s'adonner aux plaisirs de la chasse (battues au sanglier et au chevreuil et chasse à la palombe à Béhorléguy) et à ceux de la pelote basque. Ses études se déroulent à l'école communale d'Uhart-Cize, au Petit Séminaire de Larressore, le collège de tous les fils de la bourgeoisie et de la petite aristocratie basque de l'époque, jusqu'à la classe de première (rhétorique), à Paris, au collège Stanislas (classe de terminale) et aux facultés de droit de Paris et de Bordeaux de 1902 à 1904 ; il fit un an de service militaire au 49^e RI de Bayonne, s'inscrivit au barreau de Saint-Palais en 1908 et soutint à Bordeaux en 1910 une thèse de doctorat sur « l'impôt progressif sur les successions ». Mais il n'a pas un grand goût pour le métier d'avocat (l'étude des dossiers lui paraissait fastidieuse) et ne plaidera guère, même si l'on a déjà remarqué qu'il avait la parole facile et brillante.

À l'orée des années 1910, Jean Ybarnégaray est déjà prêt pour la carrière qu'il n'allait pas tarder à embrasser, la carrière politique.

La première élection législative (26 avril 1914)

En 1912, à 29 ans, Jean Ybarnégaray était élu maire de son village natal, Uhart-Cize et vice-président du Syndicat de Cize. Il était déjà évident qu'il visait beaucoup plus haut. En mai 1911, il avait participé à Pau à un meeting royaliste mais il avait oublié ce fait lorsqu'il se présenta à l'élection législative du 26 avril 1914 dans la circonscription de Basse-Navarre - Soule. Dès la présentation de sa candidature, il déclara en effet dans sa profession de foi : « J'adhère loyalement à la forme républicaine du gouvernement ».

Il s'agissait de pourvoir au remplacement du député Léon Pradet-Balade, de Saint-Palais, qui depuis sa première élection en 1900 n'avait cessé d'évoluer vers la droite, qui ne se représentait pas et qui lançait dès le 20 février un appel vibrant à voter pour Ybarnégaray.

Ce dernier mettait en avant les principes d'ordre et de morale et les principes religieux ; il écrivait dans sa profession de foi : « Catholique, fidèle à la vieille devise de nos pères Eskualdun fededun, vous me verrez aux premiers rangs des défenseurs des revendications catholiques, parmi ceux qui croient que l'ordre et la morale sont les plus fermes bases de la société, et que sans eux, il ne saurait y avoir que dissolution et anarchie ».

Les deux candidats en présence étaient ainsi présentés dans le journal conservateur palois Le Mémorial des Pyrénées : Jean Ybarnégaray était le candidat catholique, défenseur des valeurs d'ordre, partisan de l'école libre, de la loi fixant à trois ans la durée du service militaire, appelée par lui « loi de salut national », partisan d'une réforme électorale instaurant la représentation proportionnelle et hostile à l'impôt sur le revenu, qualifié d'impôt « inquisitorial et vexatoire ». Son adversaire, le conseiller général de Saint-Palais, Blaise Guéraçague était décrit comme le candidat de l'Administration, proche des radicaux-socialistes et antireligieux – même si ce dernier réfutait énergiquement ces affirmations - ; c'était un adversaire de la loi de trois ans et de la réforme électorale et un partisan de l'impôt sur le revenu.

Le journal en euskara Eskualduna - très lu à l'époque - présentait ainsi Jean Ybarnégaray : « gizon gazte, jakintsun, biphil, bíhotz bero,uskaldun odoleko da » (un homme jeune, savant, résolu, au cœur chaud, au sang basque). Le 26 avril 1914, Jean Ybarnégaray était élu député ; il recueillait 56,2 % des suffrages contre 43,8 % à son adversaire. Il le devançait dans tous les cantons, les quatre bas-navarrais et les deux souletins. Les campagnes le plaçaient largement en tête même si les bourgs de Saint-Palais, de Mauléon et même de Saint-Jean-Pied-de-Port donnaient l'avantage à Blaise Guéraçague. La droite catholique, traditionnaliste et nationaliste française venait de trouver son nouveau champion.

Cette première élection fut contestée car le clergé local était intervenu ouvertement dans la campagne électorale avec des pressions qui furent jugées comme intolérables aux yeux de certains mais la Chambre des Députés valida l'élection.

Par ailleurs, le préfet des Basses-Pyrénées suspendit le mois suivant Ybarnégaray de ses fonctions de maire pendant un mois pour avoir « procédé irrégulièrement à l'établissement des listes d'assistance médicale gratuite et d'assistance aux familles nombreuses ». Le nouveau député écrivit au préfet une lettre-ouverte cinglante dans laquelle pour terminer, il l'assurait de sa « plus médiocre considération ». L'opinion locale comprit là que le nouvel élu avait un caractère bien trempé. En juin 1914, un décret du président de la République Raymond Poincaré le révoque de ses fonctions de maire d'Uhart-Cize. Cette révocation avait été réclamée par le préfet des Basses-Pyrénées qui, dans sa lettre au ministre de l'Intérieur, avait rappelé qu'en décembre 1908, alors qu'il n'était pas encore maire, la Cour d'appel de Pau l'avait condamné à une amende de 5 000 F, pour « menaces ou promesses d'argent à divers électeurs en vue d'influencer leur vote ».

La Première Guerre mondiale

Dans le récit de l'instituteur d'Uhart-Cize de l'époque, Victor Montiton, on lit la part prise dans les premiers moments de la mobilisation par Ybarnégaray ; à la journée du 2 août 1914, il écrit : « À 22 heures, la mairie était comble. M. le député prononce quelques paroles encourageantes et patriotiques ».

Bien qu'il ait la possibilité de s'en dispenser en sa qualité de parlementaire, Ybarnégaray part à la guerre comme soldat de 2^e classe au 249^e régiment d'infanterie, un régiment de réservistes. Il gagne rapidement des galons et est sous-lieutenant en janvier 1915 et lieutenant de réserve en juillet 1916. Au front, il se conduit courageusement (il sera cité trois fois à l'ordre de l'armée) même si certains purent dire qu'il ne s'exposait pas et qu'il préférerait un lit de drap à un lit de paille ou de boue dans les tranchées.

Il assiste à l'offensive désastreuse du 16 avril 1917 au Chemin des Dames, ordonnée par le général Nivelle. Une hécatombe ! 30 000 morts en trois jours ! Alors survient un épisode peu banal mais qui

marquera profondément sa vie. Il se rend à Paris, est reçu par le président de la République Raymond Poincaré le 26 avril, qu'il persuade de repousser une nouvelle offensive aux 5 et 6 mai. Il intervient à la Chambre des Députés réunie en comité secret le 29 juin 1917. Il se livre à un violent réquisitoire contre l'action du général Nivelle et est chaleureusement acclamé sur tous les bancs. C'est son premier coup d'éclat, sa première page de gloire parlementaire, un épisode qui révélera à la France entière ses grandes qualités d'orateur hors pair et qui construira sa réputation.

L'intervention d'Ybarnégaray n'a pas pour seul effet d'accabler le général Nivelle dont la disgrâce est effective le 16 mai 1917 lorsqu'il est remplacé par Pétain au haut commandement des armées ; il a aussi pour effet de préparer le terrain à Pétain qui dès qu'il sera nommé, mettra en application un certain nombre de mesures préconisées par Ybarnégaray de nature à remonter le moral des armées et à leur redonner confiance (on rappellera que l'année 1917 est celle des mutineries dans l'armée). Parmi ces mesures, on peut citer : nomination de chefs expérimentés, amélioration du bien-être du soldat au front, repos confortables et tranquilles, permissions plus nombreuses etc. De cette époque, date ce qu'on peut appeler une certaine complicité entre Pétain et Ybarnégaray.

Après cette parenthèse, il retourne au front, toujours dans le 249^e régiment. Il reçoit la Croix de guerre avec palmes. Il était chevalier de la Légion d'honneur depuis juillet 1916. Il est incontestable que ses états de service vont lui servir puissamment dans la suite de sa carrière politique, surtout lorsqu'il s'adressera à des anciens combattants. C'est en effet dès la fin de la guerre que naît le mythe de l'ancien combattant. Jean Curutchet écrira : « Fraternité d'armes, épreuve du feu, tutoiement de la mort, telle est la triple expérience de la guerre [...] qui soudera les anciens combattants en une communauté d'initiés fraternels ».

Au début de 1918, Jean Ybarnégaray avait accompagné l'abbé Etcheber, aumônier du 49^e RI, dans une série de conférences en Pays Basque d'Espagne (à Bilbao, Eibar, Saint-Sébastien et Irun) sur le thème : « Le soldat basque français pendant la Grande guerre ». Ces conférences avaient pour but de susciter le soutien des Basques du Pays Basque péninsulaire à leurs frères du Pays Basque de France et de leur montrer que le soldat basque défendait non seulement sa patrie mais la liberté menacée de tous les petits peuples. En mars 1918, il se rendit dans une auberge entre Arnéguy et Valcarlos pour haranguer une vingtaine d'insoumis et déserteurs afin de les décider de rentrer en France. Au mois d'août 1918, les Américains forment le projet de louer le Grand Hôtel de Bayonne, propriété de Jean Ybarnégaray et de sa sœur pour y installer un hôpital, projet qu'il ne voit pas d'un bon œil.

Après la guerre, Jean Ybarnégaray s'emploiera à renforcer son implantation électorale, entreprise qui sera couronnée de succès au point d'en faire le leader politique du Pays Basque pendant l'entre-deux-guerres.

L'implantation électorale

Conseiller municipal d'Uhart-Cize durant et après la guerre, il est élu président du Syndicat de Cize en 1920 et c'est en juin 1923 que Jean Ybarnégaray retrouve son poste de maire suite à la démission de Pierre Mocho ; il sera réélu maire en 1925, en 1929 et 1935. J'ai pu établir en consultant les archives de la commune d'Uhart-Cize, que de 1920 à 1939, sur les 124 séances du conseil municipal, Jean Ybarnégaray n'assista qu'à 26 d'entre elles (soit à moins de 20 % des séances). C'est son adjoint, Jean Etcharren qui assurait l'essentiel du travail municipal.

Le Conseil municipal l'élit comme délégué à la Commission syndicale du Pays de Cize, fonction dans laquelle il sera régulièrement reconduit ; il sera même Syndic du Pays de Cize.

En octobre 1934, suite au décès du docteur Larre, conseiller général du canton d'Iholdy, il pose sa candidature pour lui succéder et est élu sans opposition. Il ne se représentera pas aux cantonales de

1937.

Mais c'est surtout ses fonctions de député qui lui assureront sa grande notoriété.

Les élections législatives de novembre 1919 virent l'élection d'une chambre « bleu horizon », toute imprégnée du souvenir de la Grande guerre. Il ne pouvait en être autrement dans le département des Basses-Pyrénées ; les élections se déroulèrent au scrutin de liste départemental, le Pays Basque et le Béarn votant à part. Jean Ybarnégaray qui était tête de liste de la droite, l'emporta haut la main ; sa liste eut en Pays Basque les trois élus du scrutin et une moyenne de plus de 60 % des suffrages exprimés avec pour lui-même dans l'arrondissement de Mauléon, un pic de plus de 70%. La liste de Joseph Garat, radical-socialiste et ancien maire de Bayonne ne recueillait que moins de 30 % des voix ; mais on notait qu'à Saint-Jean-Pied-de-Port même, Garat avait - effet peut-être de quelques jalousies locales - deux voix de plus qu'Ybarnégaray.

Aux élections de mai 1924, le Pays Basque et le Béarn ne furent plus sectionnés ; le scrutin de liste départemental donna quatre députés à la liste de droite d'Ybarnégaray (ce dernier encore tête de liste) ; un seul à la liste centriste de Léon Bérard et un seul à la liste de gauche de Joseph Garat.

Le scrutin d'arrondissement fut rétabli par une loi de 1927 ; la circonscription de Jean Ybarnégaray sera dorénavant l'arrondissement de Mauléon (Basse-Navarre et Soule) dont il fit un bastion inexpugnable.

Aux élections d'avril 1928, il obtient 88,3 % des suffrages exprimés contre 8,4 % à un socialiste et 3,2 % à un communiste. Sûr d'un facile succès, il n'a même pas envoyé de profession de foi aux électeurs, ni fait imprimer d'affiches.

À celles de mai 1932, il a 82,3 % des voix contre 15,5 % à un socialiste et 1,2 % des voix à un communiste.

À celles d'avril 1936, alors que le Front populaire remporte la victoire au niveau national, la circonscription d'Ybarnégaray lui donne 85,5 % des suffrages contre 14,5 % à un socialiste. Il est à noter que si Ybarnégaray n'a que (si l'on peut dire) 69,4 % des voix en Soule, il recueille 93,9 % des suffrages en Basse-Navarre. Édifiant !

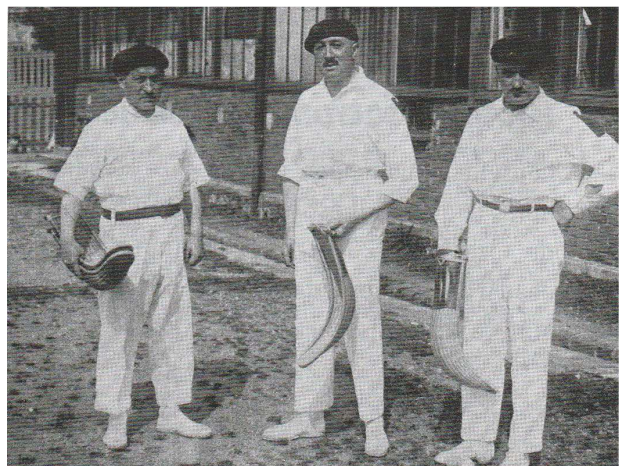
Mais si Jean Ybarnégaray a joui d'une telle popularité en Pays Basque durant la période de l'entre-deux-guerres, il le doit aussi à la pelote. Il fut en effet joueur et dirigeant de pelote.

En 1912, au congrès des pelotaris qui se tient à Pau et dont Ybarnégaray est le président, germe l'idée de la création d'une fédération.

Mais ce n'est qu'après la fin de la guerre que se tint à Bayonne en janvier 1921, la réunion constitutive de la Fédération française de Pelote basque (FFPB). Jean Ybarnégaray en est porté à la présidence. Dès sa création, la fédération accomplit un grand travail de réglementation, de codification des divers jeux de pelote et s'emploie à restaurer la pratique du rebot et du joko garbi, disciplines qui étaient tombées en désuétude. La Grande Semaine des Sports basques est créée.

La pelote est admise comme sport de démonstration aux Jeux Olympiques de 1924 qui ont lieu à Paris ; on le doit en grande partie à Ybarnégaray qui est présent en juillet 1924 pour l'inauguration du fronton du quai du Point du Jour qui est édifié à cette occasion.

Il est présent également à Buenos Aires en mars 1929, où est signé à son initiative l'acte de



Pelote Basque : l'équipe de l'Aviron Bayonnais IRIBARNE. YBARNEGARAY (député). FORGUES

fondation de la Fédération internationale de Pelote basque (FIPB) dont il devient le président. Les statuts de cette fédération internationale sont adoptés en mars 1930 à Espelette.

Mais Ybarnégaray était aussi un sportif et un joueur de pelote ; en 1926, 27 et 28 avec l'équipe de l'Aviron bayonnais, il est champion de France de joko garbí. On peut remarquer qu'il avait de 43 à 45 ans.

Ybarnégaray sut magistralement chanter les vertus de la pelote et certains de ses discours prononcés lors d'obsèques ou d'hommages sont de purs morceaux d'éloquence ; ainsi, les discours qu'il prononça en hommage à deux de ses amis, l'azkaindar Jean-Pierre Borda-Otharré en 1922 et 34 et à Chiquito de Cambo en 1932, 51 et 52.

Je n'irai pas aussi loin que Francis Mendiague qui a écrit : « On peut penser qu'à travers la personnalité d'Ybarnégaray, et par les discours très conservateurs de certains prêtres, la pelote basque a favorisé l'implantation du conservatisme politique et culturel, au Pays Basque français dans l'entre-deux-guerres » mais on peut dire que si Ybarnégaray a servi la pelote, il s'en est servi aussi pour asseoir et renforcer son autorité et sa popularité.

Une autre fonction d'Ybarnégaray dans ces années-là qui n'est pas très connue et que je mentionne à titre anecdotique, car il n'y fut guère présent et actif: il a été de 1921 à 1928 vice-président de la Sociedad de Estudios Vascos - Eusko Ikaskuntza fondée en 1918 et dont le siège était (et est toujours) à Saint-Sébastien.

Mais ce sont surtout ses prises de position politiques qui le feront connaître et qui feront de lui une figure importante de la droite de l'Hexagone durant l'entre-deux-guerres.

Ses prises de position politiques

Jean Ybarnégaray doit être incontestablement classé parmi les tenants d'une droite conservatrice. Selon le mot de Bernard Menou, il « était trop conservateur pour être fasciste ». Je préfère pour ma part parler de « droite extrême » plutôt que d'« extrême droite ».

Sa pensée politique est marquée par le patriotisme français, sentiment qui n'a fait que se renforcer lors de la Première Guerre mondiale et par le militarisme : il n'oubliera pas qu'il a été en 1917 proche de Pétain et en 1940, il sera un fervent admirateur du général Weygand qu'il se garde bien de contredire lorsque ce dernier se déclare partisan de l'armistice.

Sa pensée politique est aussi fortement imprégnée d'un catholicisme actif qui trouve à s'exprimer publiquement lors de la fondation en 1924 par le général de Castelnau de la Fédération nationale catholique, mouvement qui se donne pour but de réagir contre la politique laïque du Cartel des gauches et du gouvernement Herriot. Il intervient dans les imposants meetings de cette fédération à Bayonne et Pau en 1924, à Mauléon en 1925, à Orthez en 1926 et à Bayonne en 1927 où il parle devant 20 000 personnes. En Pays Basque, il est l'ami de nombreux prêtres notamment ses anciens condisciples du Petit Séminaire de Larressore ; l'hebdomadaire du clergé Eskualduna l'appelle systématiquement « Gure Ybar » et le clergé fermera les yeux sur ses frasques sentimentales qui étaient de notoriété publique. Ce qui était essentiel aux yeux de l'Église, c'était l'appui total qu'il lui donnait, les valeurs d'ordre, de morale et de défense des hiérarchies traditionnelles qu'il prônait et les valeurs de la famille qu'il était censé défendre.

Sur le plan national, il se fait le champion de l'antiparlementarisme, lui préférant un régime fort, de type présidentiel et combattra la franc-maçonnerie qu'il poursuivra toute sa vie d'une haine féroce ; par contre, il n'y a pas chez lui à cette époque d'antisémitisme. Il prônera le « redressement national » et se déclarera partisan d'un régime corporatiste et décentralisateur.

En politique étrangère, il vote après la fin de la guerre contre le Traité de Versailles qu'il juge insuffisant au point de vue des réparations dues par l'Allemagne. Il nourrit pour ce pays un fort ressentiment, dénonçant sans relâche le danger qu'il représente et se déclare partisan d'une entente avec l'Angleterre et (ce qui est plus controversé) avec l'Italie mussolinienne.

Il critique toute politique pacifiste (la politique d'Aristide Briand en particulier) mais pourtant, il approuve les Accords de Munich en septembre 1938. Il dénonce l'action de la Société des Nations (la SDN) qu'il juge parfaitement chimérique.

À l'Assemblée nationale, Ybarnégaray sera le porte-parole d'une droite extrême. Il adhère aux Jeunesses patriotes créées en 1924 par le député de Paris et industriel Pierre Taittinger et dont il sera le vice-président. Il s'agissait d'une ligue d'extrême droite dont les partisans réclamaient un régime fort plutôt que vraiment fasciste.

Mais à partir de 1934, Ybarnégaray va se tourner progressivement vers les Croix de Feu. Les Croix de Feu ou selon leur titre exact, l'« Association des combattants de l'avant et des blessés de guerre cités pour actions d'éclat » avaient été créées en 1927 ; c'était un regroupement d'anciens combattants qui voulaient faire revivre l'esprit de fraternité des tranchées. Dans un esprit de réconciliation nationale, ils insistaient sur la nécessité d'une réforme institutionnelle (régime fort de type présidentiel et non parlementaire ; vote des femmes) et d'une réforme sociale pour un brassage de classes sociales (corporatisme souple, association du capital et du travail) ; ils étaient partisans d'un renforcement de la défense nationale face au danger allemand. Mais ils refusaient l'antisémitisme et le fascisme. En particulier, leur chef, le colonel de La Rocque est exempt de toute accusation de fascisme ; le grand historien René Rémond écrit : « Loin d'avoir représenté une forme française de fascisme devant le Front populaire, La Rocque contribua à préserver la France du fascisme ».

René Rémond fait sans doute allusion là à des événements survenus en février 1934, événements qui méritent que l'on s'y arrête, étant donné le rôle qu'y a joué Jean Ybarnégaray.

Le 6 février 1934, une manifestation des ligues d'extrême droite parcourut les rues de Paris pour dénoncer le régime parlementaire accusé de fomenter des scandales dont le dernier en date avait eu pour cadre Bayonne et avait nom, l'affaire Stavisky. Si La Rocque avait décidé de lancer ses Croix de Feu à l'assaut du Palais Bourbon, il est probable que le régime aurait été renversé. Mais il s'abstint de donner cet ordre, ce qui lui valut des critiques acerbes de la part de toutes les ligues factieuses. Cependant, la police tira sur la foule des manifestants et il y eut des morts et des blessés.

Le lendemain, au nom de ses amis politiques, Ybarnégaray rencontre le président du conseil Daladier auquel il demande de démissionner, ce que fera ce dernier peu après.

Dans les semaines qui suivent, Jean Ybarnégaray va être constamment sur la brèche ; il entreprend une série de conférences pour dénoncer l'état moral du pays et le scandale des responsables – « les fusilleurs » dit-il - coupables d'avoir fait tirer sur des manifestants anciens combattants. Il donne quatre conférences à Paris fin février et début mars sous le titre « Le Grand Soir des Honnêtes Gens. Le 6 février 1934 » puis une à Toulon. Il en donne ensuite au Pays Basque, à Bayonne, Biarritz et Tardets. La tournée se poursuit à Paris, Orthez, Lille, Arras et de nouveau à Paris en juin. Dans toutes ces conférences, Ybarnégaray prend soin de préciser qu'il n'est pas fasciste mais républicain ; par contre, il dénonce la franc-maçonnerie, qu'il rend responsable de tous les maux et met en garde contre le péril allemand. À Bayonne et Biarritz notamment, il y eut des contre-manifestants qui le traitèrent ouvertement de « fasciste » ; il est vrai que certains propos pouvaient choquer ; ainsi, lors de la soirée de Bayonne, dans son rapport au sous-préfet, le commissaire de police rapporte que Ybarnégaray a déclaré : « Le réveil de la race doit sonner chez nous, comme en Italie, comme en Allemagne... »

En décembre 1935, il est clair que Jean Ybarnégaray est devenu le porte-parole à la Chambre des

Députés du colonel de La Rocque ; c'est en tant que tel qu'il propose le désarmement général des formations paramilitaires, donc de toutes les ligues d'extrême droite ; il s'agissait peut-être d'une manœuvre pour que l'Assemblée adopte une mesure limitée et de contrôle difficile. En tous cas, ce jour-là, Jean Ybarnégaray se fit applaudir sur les rangs de la gauche, une fois n'est pas coutume !

Les Croix de Feu n'échappèrent pas au décret de dissolution des ligues qui intervint le 18 juin 1936 ; deux jours plus tard, Ybarnégaray rencontra le ministre de l'intérieur du gouvernement Léon Blum, Roger Salengro qui l'assura que le gouvernement ne voyait aucun obstacle à la transformation des Croix de Feu en parti politique. Ce fut chose faite en juillet 1936 avec la création du Parti Social Français (PSF).

Ybarnégaray en fut le leader parlementaire et le vice-président. Le PSF, fort des gros bataillons des Croix de Feu, fut entre 1936 et 1940, le premier parti politique français, de par le nombre de ses militants (sans doute près d'un million, soit plus que le PCF et la SFIO réunis). C'était incontestablement une « grosse machine » qui se voulait au dessus des partis. Mais entre 1936 et 1940, il n'y eut pas de scrutin national qui eut permis de mesurer la force réelle du PSF et ce parti resta au Parlement avec seulement les onze députés qui y adhèrent. Selon certains historiens, ce parti glissa progressivement dans l'Hexagone d'une droite dure vers un centre droit, au point de se rapprocher des radicaux et de voter l'investiture de Daladier en avril 1938.

Mais cette assertion trouve difficilement à s'appliquer en Pays Basque. Ici, il me paraît que le PSF incarne pleinement la droite dure, dont il est et de loin dans ces années, l'élément le plus important.

En février 1937, Jean Ybarnégaray reçoit dans son château d'Uhart-Cize, le colonel de La Rocque ; le lendemain, toujours au château, réception des élus de la région et l'après-midi, meeting du PSF à Hasparren où se réunissent, dit l'inspecteur de police au sous-préfet dans son rapport, 3 500 personnes et où Ybarnégaray présente à La Rocque « son » peuple, « ses » Basques ; on est dit-il, face à un dilemme : ou abattre le communisme, ou risquer la guerre civile et la guerre étrangère ; si la France apparaît à l'Allemagne sous l'emprise du bolchevisme, c'est la guerre immédiate ; avant de se séparer, le colonel de La Rocque est « fait à l'unanimité, à mains levées, citoyen d'honneur du Pays Basque » ; la réunion se termine par l'hymne basque (sans doute le Gernikako Arbola) et par La Marseillaise.

La vie privée de Jean Ybarnégaray allait prendre un tour nouveau puisque en juin 1936, à presque 53 ans, il épousa Françoise Dor de Lastours, âgée de 29 ans, fille du comte Dor de Lastours, ancien député du Tarn. Il avait certes pris son temps pour se marier ; Jean Curutchet rapporte qu'il répondit à l'évêque de Bayonne qui le pressait de se marier : « Comment épouser une seule femme, alors que je les aime toutes ? ». Le mariage religieux eut lieu à Paris, en l'Église Saint-Philippe-du-Roule, en présence de M^{gr} Houbaut, évêque de Bayonne et du cardinal Verdier, archevêque de Paris. De ce mariage, naîtront quatre filles : Éliane (en 1937) et Beatrix (en 1938), toutes deux nées à Paris alors que les deux suivantes, aujourd'hui disparues, naîtront à Uhart-Cize : Catherine en 1940 et Maylis en 1942. Le dimanche 30 août 1936, le village d'Uhart-Cize offrit aux nouveaux mariés une grande fête, une « imposante cavalcade bas-navarraise » nous dit Jean-Baptiste Etcharren, témoin de cette fête.

Mais lorsque cette fête eut lieu, cela faisait plus d'un mois qu'une épouvantable guerre civile avait commencé à quelques kilomètres à peine d'Uhart-Cize, une guerre civile qui verra Jean Ybarnégaray choisir de façon claire son camp. Il se déclarera en effet comme un franquiste enthousiaste.

Un franquiste enthousiaste

Dans les premières semaines de la guerre civile, Jean Ybarnégaray commence par déplorer la lutte fratricide entre Basques ; inaugurant fin août la Grande Semaine des Sports basques à Tardets, il déclare : « Une sombre tragédie plane sur nos frontons [...] nous ne pouvons penser sans émotion aux amis basques espagnols divisés, à ces camarades que nous avons dans les deux camps [...] Hélas, nos

frères de sang, de même race s'entretuent. Aussi avec vous, je ne fais qu'un vœu, celui-ci : que nos frères de l'autre côté de la frontière cessent au plus tôt cette lutte cruelle ».

Le 26 septembre, il reçut chez lui une cinquantaine de personnes (les deux autres députés du Pays Basque, les conseillers généraux, des maires et adjoints) pour débattre de l'aide qu'on pouvait apporter aux réfugiés français venant d'Espagne et le cas échéant « de l'aide aux nationalistes basques qui pourraient être mis dans l'obligation de chercher asile en France ».

Mais un mois plus tard, le 25 octobre, Ybarnégaray fit savoir à tous qu'il avait choisi son camp, dans un meeting des organisations de droite, à l'hippodrome de Pau ; il prit la parole devant 5 000 personnes et communiqua à l'assistance un message du général Franco ; l'assemblée ne voulut pas être en reste et adressa à ce dernier « un fraternel salut aux nationaux espagnols, qui luttent contre la tyrannie communiste et pour la civilisation ».

Comme pour la grande majorité du clergé et de l'opinion publique en Pays Basque intérieur, les thèmes de l'ordre, de la religion et de l'anticommunisme l'avaient rangé parmi les partisans de Franco.

Le 23 janvier 1937, lors d'une réunion publique et contradictoire du Parti communiste à Saint-Jean-Pied-de-Port, Ybarnégaray intervient avec de nombreux partisans et déclare : « Je désire ardemment la victoire du général Franco ; soutenir le Front populaire espagnol, c'est travailler en faveur de la guerre ». Il semble que le général Mola ait été reçu au château d'Uhart-Cize.

Mais le plus important discours de Jean Ybarnégaray concernant sa position sur la guerre civile fut prononcé à Bordeaux le 23 mai 1937 - moins d'un mois donc après le bombardement de Gernika - lors du Congrès régional du Sud-Ouest du PSF. Ce discours fut reproduit dans les journaux de droite de Bayonne et, traduit en basque, dans l'hebdomadaire Eskualduna ; il s'écria ce jour-là : « Oui, je souhaite de toute mon âme le succès des nationaux espagnols, puisque ce serait là-bas le succès de l'ordre... contre l'anarchie » avant de critiquer le président du gouvernement autonome basque José Antonio Aguirre qualifié de « profondément basque » et de « catholique ardent et généreux » mais qui est coupable de s'être « donné à cette idée folle, certes, mais surtout imbécile de séparatisme... », et Ybarnégaray de terminer : « Moi, j'ai fait ce que j'ai pu, j'ai demandé au général Mola d'épargner Bilbao, de ne pas traiter tout de même ces Basques comme il traite les communistes espagnols... ». Lorsque bientôt, les Basques de Biscaye arriveront par dizaines de milliers, Ybarnégaray ne fera partie d'aucun comité de soutien à ces réfugiés. Sa position vis-à-vis des réfugiés de la guerre civile ne fait que se durcir ; après la chute de la Catalogne au début de 1939, il traite à la Chambre des Députés, ces réfugiés de « paillardards, incendiaires, dynamiteurs, assassins et tortionnaires ». On voit qu'il ne fait pas dans la mesure ! Il ira encore plus loin en décembre 1939 lorsqu'il interpellera toujours à la Chambre le ministre de l'intérieur Albert Sarraut pour lui dire que les 18 000 réfugiés espagnols du camp de Gurs ont le jour de la déclaration de guerre tous crié « Heil Hitler » ; Albert Sarraut lui répondra qu'il s'agit là « d'une infâme légende ».

L'année suivante, survient un événement très grave ; alors qu'il est ministre d'État dans le gouvernement Paul Reynaud, il donne une interview dans le journal Paris Soir du 25 mai 1940 et déclare : « Nous internerons les séparatistes espagnols établis sur le sol français ». Plus grave encore, il laisse entendre dans la même interview que le président Aguirre - dont on est sans nouvelles - est parti « pour la Belgique occupée et peut-être pour l'Allemagne ». Ces déclarations faisaient évidemment courir des risques très graves non seulement au président Aguirre, mais aussi à tous les Basques réfugiés en France. Ces déclarations ne faisaient d'ailleurs qu'entériner ce que vivaient les Basques réfugiés sur la côte, d'Anglet à Hendaye ; du 18 au 25 mai 1940, près de 600 d'entre eux seront arrêtés sur un critère exclusivement ethnique - ils étaient basques - et internés dans le camp de concentration de Gurs. Ils étaient nationalistes basques du PNV ou de l'ANV, syndicalistes de la STV, républicains, socialistes ; il y

avait même quelques communistes et anarchistes. Ils purent heureusement se disperser un mois plus tard, avant l'arrivée des Allemands. Les bureaux de la délégation d'Euzkadi, avenue du M^{al} Foch à Bayonne et villa Endara à Anglet furent fermés.

Ybarnégaray demanda au préfet des Basses-Pyrénées que celui-ci lui donne des nouvelles régulières de l'arrestation et de l'internement des Basques. Cet épisode fut durablement et sévèrement reproché à Ybarnégaray par les Basques réfugiés. Le président Aguirre parla plus tard d' « un mauvais Basque » et même d'un « Quisling basque », allusion à l'homme politique norvégien installé à la tête de son pays par les nazis. Pour tenter d'expliquer la haine tenace d'Ybarnégaray envers les réfugiés, que ceux-ci soient basques ou espagnols, il convient d'évoquer ses relations étroites avec le général Jordana, ministre des Affaires étrangères de Franco, qu'Ybarnégaray appelait « mon ami » et avec José Felix de Lequerica, originaire de Bilbao, ambassadeur d'Espagne en France en 1940 et les pressions constantes qu'il recevait de ces derniers.

1940 : point culminant de sa carrière politique

L'historien Jean-Paul Azéma a qualifié l'année 1940 « d'année terrible ». C'est dans ce contexte exceptionnellement grave que Jean Ybarnégaray atteindra le sommet de sa carrière politique.

Paul Reynaud qui avait formé son gouvernement en mars 1940 le nomme à partir du 10 mai 1940 (soit le jour même du début de l'offensive allemande) ministre d'État (sans portefeuille). C'est un signe politique fort qui signifie l'entrée du PSF dans le gouvernement.

Il lui sera donné de connaître le dramatique exode; dans la nuit du 12 au 13 juin, le Conseil des ministres se tient près de Tours au château de Cangé. Il dira plus tard qu'il fut abasourdi d'entendre le général Weygand avouer qu'il n'y a plus rien à faire et qu'il faut abandonner la lutte. Il dira aussi qu'il concevait l'armistice comme une halte, une pause permettant de souffler et de reprendre ensuite le combat. Le 14, à l'hôtel Splendid de Bordeaux, il croise le général de Gaulle et lui confie que pour lui, le plus important est de suivre l'avis de ses chefs Weygand et Pétain. Concernant la proposition de Churchill de fusion de la Grande-Bretagne et de la France, il aura cette phrase : « Plutôt être une province de l'Allemagne que les esclaves de l'Angleterre ». De Gaulle lui répliquera sèchement : « Une province de l'Allemagne ! C'est là votre idéal ! »

Ybarnégaray se servira de ses fonctions ministérielles pour assouvir deux de ses obsessions : la répression contre les réfugiés de la Péninsule et celle contre les instituteurs francs-maçons des Basses-Pyrénées dont il obtiendra soit le déplacement, soit même la révocation.

Du 16 juin au 10 juillet 1940, il est ministre des Anciens Combattants et de la Famille française dans le gouvernement Pétain qui fut le dernier de la III^e République. Qu'il soit nommé ministre de la Famille ne manqua pas d'entraîner quelques ricanements de la part de certains de ses compatriotes qui étaient au courant de ses aventures sentimentales et du fait qu'il avait été amené à reconnaître un enfant naturel.

Le 10 juillet 1940, à Vichy, comme 568 autres parlementaires, il vota les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Il n'y eut que 80 parlementaires pour refuser les pleins pouvoirs.

Du 10 juillet au 6 septembre 1940, il est secrétaire d'État à la Famille et à la Jeunesse dans le gouvernement Laval. Au cours de ce bref moment, il se prononcera en faveur du retour des femmes au foyer, en faveur de la mise en place d'un salaire familial proportionnel au nombre des enfants et pour un programme de lutte contre l'alcoolisme. C'est l'époque de ses déclarations contre le rugby à treize qu'on accusait d'avoir entraîné la décadence du rugby à quinze et d'être soutenu par les responsables de la défaite militaire. C'est l'époque aussi de la fondation des Chantiers de Jeunesse dont il dira plus tard qu'il les concevait comme l'embryon d'une armée future capable de reprendre le combat, affirmation qui sera corroborée par le général de Lattre de Tassigny. Le 6 septembre 1940, il est renvoyé du gouvernement

en même temps que sept autres membres : c'est ce que l'on a appelé « l'élimination de la classe parlementaire ».

La Seconde Guerre mondiale

Dès lors, il retourne à Uhart-Cize dont il demeure le maire et ne prend plus part à la vie politique nationale. Après la guerre, lors de son procès en Haute Cour de Justice en 1946, des témoignages de résistants locaux diront son écœurement face à l'attitude collaborationniste de Laval, qu'il désapprouvait la politique de Vichy et qu'il se montra germanophobe. Ils diront aussi qu'il fit passer des résistants en Espagne ; il eut notamment en sa faveur le témoignage de trois jeunes résistants qui affirmèrent qu'il leur sauva la vie dans la nuit du 28 février au 1^{er} mars 1943 ainsi que le témoignage de deux dames anglaises. D'autres diront qu'il s'était réjoui publiquement du débarquement anglo-américain de novembre 1942 en Afrique du Nord ou que lors de la Grande Semaine des Sports basques à Saint-Palais en 1943, il eut des paroles très dures envers l'Allemagne et notamment contre cette « hideuse Gestapo qui nous a fait tant de mal ». D'autres enfin mirent en avant le fait qu'il informait régulièrement Samuel Hoare, ambassadeur de Grande-Bretagne à Madrid.

Toujours est-il que le 22 septembre 1943, douze membres de la Gestapo arrêtaient chez lui, Jean Ybarnégaray et son épouse. Celle-ci fut incarcérée à Biarritz. Relâchée au bout d'un mois, elle eut interdiction de séjourner à Uhart-Cize et dut rester à Paris sous la surveillance des Allemands jusqu'à la Libération. Lui-même fut incarcéré à Bayonne, à la « Villa Chagrin » ; le 10 décembre 1943, il fut transféré à Fresnes et le 8 janvier 1944, déporté à Plansee, dans le Tyrol où il resta 16 mois jusqu'à la libération des camps en avril 1945. Il y était détenu en compagnie de quelques dizaines d'officiers supérieurs et de personnalités civiles dans un vieil hôtel délabré, sommairement remis en état. Le camp était entouré de barbelés, le climat était particulièrement rude en hiver et la nourriture à peine convenable à base de pommes de terre vapeur avec très peu de viande. Il convient de préciser que toutes ces personnalités détenues étaient considérées comme des otages et qu'elles pouvaient faire l'objet de représailles en cas d'exécution de collaborateurs.

Dès son retour sur le sol français, Ybarnégaray eut à découdre avec la Justice comme tous les membres des gouvernements de Vichy. Il fut inculpé d'atteinte à la sûreté extérieure et intérieure de l'État et assigné en résidence surveillée dans la région parisienne. Le Comité de Libération de Bayonne protesta contre l'autorisation qui lui fut donnée de résider à Uhart-Cize durant tout le mois de septembre 1945. Le Jury d'Honneur du 31 décembre 1945 - dont le président n'était autre que René Cassin - décida qu'Ybarnégaray resterait frappé de l'inéligibilité de dix ans qui frappait tous les parlementaires ayant voté les pleins pouvoirs au maréchal Pétain. Le procès en Haute Cour de Justice eut lieu le 18 mars 1946 ; j'ai pu lire l'intégralité des pièces de ce procès grâce à l'obligeance d'Isabelle Bilbao qui me les a communiquées, ce dont je la remercie. À la fin de la journée, Ybarnégaray s'adressa aux jurés : « Messieurs les jurés, vous êtes tous des hommes de la Résistance. Moi aussi, je suis des vôtres. Je vous confie mon sort ». L'arrêt de la Haute Cour était ainsi rédigé : « Déclare Ybarnégaray Jean convaincu du crime d'indignité nationale. À la majorité, déclare n'avoir lieu de le condamner de ce chef en raison de l'aide apportée à des éléments de la Résistance et de sa déportation de 16 mois due à l'expression de ses sentiments anti allemands ; condamne Ybarnégaray aux dépens ».

Il est incontestable que dans les années suivant la fin de la guerre, l'influence d'Ybarnégaray est en net déclin.

Une influence en net déclin

Dans les années d'après la Seconde Guerre mondiale, l'impression est largement partagée que le temps

d'Ybarnégaray est passé.

Sa réélection fin mars 1946 à la tête de la FFPB lui redonne quelque espoir mais le Syndicat des instituteurs proteste et annonce qu'il va boycotter les épreuves organisées par cette fédération. À la mi-avril 1946, Ybarnégaray tient à s'expliquer devant ses compatriotes sur son action publique des dix dernières années, lors d'une réunion publique au trinquet Garat. Une grande foule se presse pour écouter son exposé qu'il intitule : « De la Gestapo à la Haute Cour ». Fin avril, il est blessé par des contre-manifestants lors d'un meeting de la Ligue pour la Liberté de l'Enseignement à Pau.

Son inéligibilité l'empêche de se présenter aux élections jusqu'en 1953 mais ce n'est pas la seule raison de sa perte d'influence et de crédit. Le contexte politique, économique et social a radicalement changé. Les élections qui se déroulent dans le cadre du département voient le renforcement du poids communiste et socialiste et en Pays Basque surtout, une nouvelle force politique centriste est apparue : le Mouvement républicain populaire (MRP) dont Ybarnégaray ne parviendra pas – malgré ses efforts - à endiguer la progression.

Aux élections à la Constituante du 2 juin 1946, la liste de droite qu'il soutient n'a qu'un élu (Guy Petit) avec 15,8 % des voix.

Aux élections législatives de juin 1951, c'est sa femme qui se présente mais elle n'est que deuxième sur la liste de droite de Loustaunau-Lacau qui n'a qu'un seul élu.

Il intervient violemment lors de l'affaire Finaly, du nom de ces deux frères juifs qui furent cachés par des catholiques pour éviter qu'ils soient récupérés par leur famille. Profitant de l'émoi provoqué en Pays Basque par l'incarcération durant quelques jours de prêtres basques, il fit apposer en février 1953 une affiche au nom d'un « Comité de Défense des Libertés Basques ». On y décelait des relents d'antisémitisme qui avaient été absents des manifestes du PSF quinze ans auparavant. Le préfet donna l'ordre de lacérer ces affiches.

Il sera très vexé d'être battu aux élections municipales d'avril 1953 par la liste de Pierre Mendy, maire d'Uhart-Cize depuis 1945. Les commentateurs locaux y virent une conséquence de la vieille querelle entre Ybarnégaray et Louis Inchauspé, ce dernier soutenant la liste Mendy. Ybarnégaray fit un recours contre ce résultat mais son pourvoi fut rejeté.

Nouvelle déception cruelle à l'élection législative partielle d'avril 1955. On assiste à une division des forces de droite et Ybarnégaray ne recueille que 11,6 % des voix. C'est Jean Errecart (MRP soutenu par le chanoine Lafitte dans l'hebdomadaire Herria) qui l'emporte au second tour. Au premier tour, en Pays Basque, il avait eu près de 6 000 voix de plus qu'Ybarnégaray. Décidemment, une page se tournait en Pays Basque.

On en eut la confirmation aux élections du 2 janvier 1956 où malgré l'union des forces de droite en une liste Tixier-Vignancour - Ybarnégaray, cette liste avec 15,1 % des voix ne parvenait à faire élire que le premier nommé. La carrière politique d'Ybarnégaray était terminée.

Le 25 avril 1956, Jean Ybarnégaray décédait dans une clinique parisienne. Les obsèques furent célébrées le 2 mai en l'église d'Uhart-Cize. Lors de celles-ci, prononcèrent des discours l'évêque de Bayonne, Louis Dassance, le docteur Camino, M^e Edouard Harriague, Jean-Louis Tixier-Vignancour et Léon Bérard.

Conclusion

On peut dire que lorsque Jean Ybarnégaray disparaît en 1956, la physionomie de la France et du Pays Basque n'a plus rien à voir avec celle de la veille de la Première Guerre mondiale, lorsqu'il remportait ses premiers succès électoraux.

Deux guerres mondiales, une longue période d'incertitudes et de troubles dans l'entre-deux-guerres, de profonds changements politiques, économiques et sociaux après 1945 ont considérablement bouleversé les équilibres traditionnels.

Dans les dix dernières années de sa vie, Jean Ybarnégaray n'a plus de prise sur la situation politique de l'Hexagone et du Pays Basque et il a dû vivre douloureusement cet état de fait.

De 1914 à 1940, il avait été sur le plan français, un des leaders de la droite antiparlementaire, trop conservatrice pour être fasciste. Il n'avait pas les qualités d'organisateur de parti politique mais bien, et au plus haut point, celles d'un tribun à l'éloquence rare, aussi bien à la Chambre des Députés que dans les meetings. Revenaient constamment dans sa bouche les mots de religion, de liberté, de famille, d'ordre, de propriété, de patrie, de redressement national, de maintien des hiérarchies traditionnelles.

En Pays Basque, il avait été un grand notable, un grand « seigneur », au centre de différents réseaux qui se rejoignaient et s'entremêlaient : réseaux politiques, militaires, religieux et sportifs. Il avait incarné les valeurs traditionnelles de la « petite patrie » : le catholicisme, facteur de stabilité ; la ruralité ; les traditions au premier rang desquelles la pelote basque. L'association du fronton et de l'église était pour lui synonyme de morale et de pureté. Il fallait garder le Pays Basque, le conserver et non prétendre le changer ou le transformer. C'est en ce sens que les préoccupations économiques - comme chez beaucoup d'hommes politiques de son temps - étaient totalement absentes de son action politique.

Il me faut répondre à une dernière question : pourquoi l'image de Jean Ybarnégaray, dans l'opinion publique d'aujourd'hui, est-elle généralement aussi mauvaise, aussi dégradée ? Cela tient me semble-t-il notamment à deux domaines dans lesquels il ne s'est pas contenté de la parole mais où de plus, il a mené une action répressive excessive que lui a permis l'exercice du pouvoir en 1940 : d'une part, son combat contre la franc-maçonnerie va lui attirer les haines durables des instituteurs et des forces de gauche ; d'autre part, ses prises de position pro-franquistes et contre les nationalistes basques du président Aguirre - qui étaient au moins aussi catholiques que lui - puis contre les réfugiés sur le sol français, de quelque idéologie qu'ils soient, vont à jamais ternir son image.

Il n'en reste pas moins que Jean Ybarnégaray a incarné une époque, qu'il a été le symbole d'une forme de Pays Basque certes aujourd'hui révolue, mais qu'il convient de connaître pour mieux appréhender toutes les mentalités, tous les ressorts et tous les enjeux du Pays Basque d'aujourd'hui.